



Communiqué concernant le

Mardi 7 mars 2006

Aix en Provence, le 1^{er} mars 2006

Le 7 mars prochain sera une nouvelle journée de mobilisation nationale contre le Contrat Première Embauche (CPE).

L'USAC-CGT ne déposera pas de préavis de grève car le CPE ne concerne pas spécifiquement la DGAC.

La plupart des confédérations syndicales ou union de syndicats représentées à la DGAC ont déposé des préavis de grève qui couvrent l'ensemble des agents de la Fonction publique.

Le CPE est un problème de société ; chaque agent est libre de se positionner par rapport à ce mouvement.

Le bureau national